



De la norme internationale à l'action éducative : pour une intégration effective de l'éducation environnementale en Algérie

من المعيار الدولي إلى الفعل التربوي: من أجل إدماج فعّال للتربية
البيئية في الجزائر

From international standards to educational action: for effective integration of environmental education in Algeria

Dr. Nina-Amel Cherifi

Département de Français, Université Alger2, Algérie

ninaamel.cherifi@univ-alger2.dz

Date de soumission : 15-07-2025- Date d'acceptation : 23-11-2025-

Date de publication : 30-11-2025

ملخص

رغم التزامات الجزائر الدولية ضمن إطار مؤتمرات الأطراف (COP) واتفاق باريس، لا تزال عملية إدماج التربية البيئية في النظام التربوي الوطني مجزأة وضعيفة التأسيس المؤسسي. يتناول هذا المقال الفجوة بين الإطار المعياري الدولي (خطة التمكين من أجل المناخ، المساهمات المحددة وطنياً، الإستراتيجية الوطنية للتنمية المستدامة) والواقع التربوي في الجزائر. كما يسلط الضوء على العوائق البنوية، بما في ذلك ضعف التنسيق بين القطاعات، غياب التكوين المتخصص للأساتذة، نقص الموارد البيداغوجية، وتهميش التربية البيئية في المناهج الدراسية. ويدعو المقال إلى ضرورة اعتماد استراتيجية وطنية موحدة للتربية المناخية، مدعومة بحوكمة واضحة، وإصلاحات في المناهج، واستثمار فعّال في تكوين الأساتذة.

الكلمات الدالة: التربية البيئية؛ التغير المناخي؛ مؤتمرات الأطراف؛ الجزائر؛ السياسات التعليمية؛ التمكين من أجل المناخ؛ الحوكمة التربوية.

Résumé

En dépit des engagements internationaux pris par l'Algérie dans le cadre des COP, notamment l'Accord de Paris, l'intégration de l'éducation environnementale dans le système éducatif algérien reste fragmentaire et insuffisamment institutionnalisée. Cet article analyse le décalage entre les orientations normatives mondiales (Action for Climate Empowerment, CDN, SNDD) et la réalité éducative nationale. Il met en lumière les principaux freins structurels (manque de coordination

intersectorielle, absence de formation spécialisée des enseignants, faiblesse des ressources pédagogiques, marginalisation dans les curricula) et propose des leviers d'action concrets pour assurer une transition vers une éducation climatique cohérente, transversale et durable. L'étude plaide pour une stratégie éducative unifiée, appuyée par une gouvernance claire, des réformes curriculaires et un investissement renforcé dans la formation des enseignants.

Mots-clés: éducation environnementale; changement climatique; COP; Algérie; politiques éducatives; Action for Climate Empowerment; gouvernance éducative.

Abstract

Despite Algeria's formal commitments under the COP framework, including the Paris Agreement, the integration of environmental education into the national education system remains fragmented and weakly institutionalized. This article explores the gap between global normative frameworks (Action for Climate Empowerment, NDCs, SNDD) and the actual educational practices in Algeria. It highlights key structural barriers such as poor intersectoral coordination, lack of specialized teacher training, inadequate educational resources, and marginalization of climate education in national curricula. The paper advocates for a unified climate education strategy based on coherent governance, curricular reform, and strengthened teacher capacity building.

Keywords: environmental education; climate change; COP; Algeria; education policy; Action for Climate Empowerment; educational governance.

Introduction

L'éducation se présente comme l'un des vecteurs de mobilisation face à l'accélération du réchauffement climatique, et elle demeure un outil stratégique afin d'anticiper l'évolution chaotique du monde sur les générations futures. C'est dans un tel contexte que les Conférences des Parties (COP), réunies sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ont pris progressivement des mesures substantielles de l'importance de l'éducation.

L'Accord de Paris de la COP21 de 2015 constitue une avancée importante puisqu'il consacre, dans son article 12, l'importance de l'éducation, l'information du public, l'accès à l'information et la participation comme piliers d'une réponse globale au changement climatique (UNFCCC, 2015). L'Algérie, signataire de l'Accord, s'engage à intégrer ces dimensions dans ses politiques nationales. À travers ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN), elle annonce vouloir déployer une culture durable de l'environnement notamment par l'école et les médias. Cependant, le fossé reste profond entre les engagements internationaux proclamés et les



pratiques de l'éducation environnementale observées. Les textes de cadre ne manquent pourtant pas, mais une réelle éducation climatique ne prend place dans le système éducatif algérien que de façon marginale, souvent dans un cadre d'actions ponctuelles peu soutenues, déconnectées du dispositif éducatif et dépendant d'initiatives privées ou de partenariats extérieurs. Par exemple, l'étude menée dans la région de Numidie en Algérie montre que les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé présentent une conscience écologique plus grande mais un attachement moindre aux pratiques traditionnelles, ce qui suggère que la formation formelle ne suffit pas à garantir un engagement actif local (Samraoui et al., 2025).

Ce constat soulève la question suivante : quelles sont concrètement les influences des engagements internationaux de l'Algérie lors des COP sur l'éducation à l'environnement mise en œuvre dans le système éducatif algérien et quelles sont les limites structurelles à une réelle intégration de l'éducation climatique ?

Sous un autre angle, comment articuler la dynamique normative portée par les COP – celle-là même qui était particulièrement en avant depuis le dispositif imposé par l'Accord de Paris – et la réalité institutionnelle pédagogique et financière du terrain algérien ? C'est précisément cette tension entre des discours politiques et des mises en œuvre qui est au cœur de notre analyse, trois hypothèses la jalonnent :

- Les politiques éducatives en Algérie ont connu des inflexions au gré des COP, surtout depuis l'Accord de Paris.
- La sensibilisation environnementale est en cours d'intégration dans les programmes scolaires et universitaires sans avoir pour autant pris une dimension institutionnelle.
- Les freins sont de nature structurelle : absence de formation continue des professeurs, absence de coordination entre secteurs, ressources.

L'objectif est de décrire, à partir d'un cadre critique, contextualisé, dans quelle mesure les politiques éducatives algériennes ont pu (ou non) s'appuyer sur les lignes d'orientation internationalement tracées en matière d'éducation au climat. L'idée est de mettre en lumière les initiatives existantes, les freins structurels persistants (formation, contenus pédagogiques, structuration des cohortes) et des opportunités émergentes, avec la dimension d'un rôle porteur de la société civile, des partenariats, des expérimentations locales. Parce qu'au-delà des politiques, ce sont bien les pratiques de terrain et les innovations pédagogiques qui peuvent fonder en

quelque sorte la transition vers une éducation environnementale cohérente, transversale et transformative. Ce travail est donc ici en perspective critique puis prospective : il propose d'interroger l'efficacité réelle des engagements climatiques dans le champ éducatif algérien pour interroger finalement quelles devraient être les conditions d'une école acteur central de la résilience climatique.

1. Des engagements internationaux à l'action éducative nationale : les défis de la mise en œuvre de l'éducation climatique en Algérie

Depuis la Conférence de Rio (1992) et l'adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les Conférences des Parties (COP) ont progressivement renforcé l'idée que l'éducation est un levier fondamental de la lutte contre le changement climatique. Ce rôle est expressément affirmé dans l'Accord de Paris (COP21, 2015) et son article 12 sur « l'éducation, la formation, la sensibilisation du public, la participation du public et l'accès à l'information » comme éléments nécessaires d'une réponse mondiale concertée (UNFCCC, 2015). Cet article engage les États à promouvoir et faciliter, à tous les niveaux, l'éducation sur le changement climatique et à favoriser la participation citoyenne à la transition écologique. S'inscrivant dans le cadre de son engagement à cet égard, l'Algérie est ainsi amenée à adapter ses politiques nationales, notamment éducatives, à la réponse aux enjeux climatiques énoncés au niveau international. La confirmation de cet engagement se retrouve dans ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) présentées dans le cadre de la CCNUCC, dans lesquelles le pays exprime son souhait de contribuer à la promotion d'une culture environnementale à travers l'éducation, les médias et les actions communautaires. Dans ce sens, plusieurs documents stratégiques ont été élaborés à l'échelle nationale en relations directes avec les recommandations des COP :

- La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) adoptée en 2019 qui consacre un axe spécifique à la formation et à la sensibilisation à l'environnement ;
- Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA) qui fait état de la nécessité d'un renforcement des capacités nationales de résilience, notamment à travers l'éducation.



Ces deux documents prévoient, en effet, l'intégration de l'éducation à l'environnement de tous les niveaux d'enseignement, de l'école primaire jusqu'à l'université, mais également une approche transversale impliquant plusieurs ministères (Éducation nationale, Environnement, Enseignement supérieur...). De ce fait, les conduites internationales initialement observées semblent s'être bien traduites au niveau des politiques internes mises en œuvre, conformément aux objectifs des COP.

Cependant, le passage du cadre normatif à la mise en œuvre effective montre qu'un certain nombre de discontinuités structurelles apparaissent. Selon Ghouati (2022), « ...ce changement reste en deçà de l'objectif de la réforme ... en dépit d'une diversification des thèmes, l'environnement ne constitue ni un fil conducteur ni une préoccupation pédagogique majeure dans les manuels scolaires. ». En d'autres termes, le cadre légal est là, mais l'application dans les faits reste largement perfectible. Par exemple, une étude de contenu du manuel de Sciences et Technologie de 5^e année primaire montre que seulement 49,54% des activités présentes contribuent réellement à des valeurs d'éducation environnementale, les autres restant purement informatives ou descriptives (Elbouche & Latreche, 2025). Un exemple significatif de cette volonté politique globale est donné par l'événement historique organisé par l'UNESCO lors de la COP26 (Glasgow, novembre 2021), où les ministres de l'Éducation et de l'Environnement du monde entier ont souligné le rôle stratégique de l'école dans la lutte contre les changements climatiques. L'éducation à l'environnement y a été affirmée comme un levier essentiel pour former des citoyens capables d'agir face à la crise climatique (UNESCO, 2021). Ce consensus international témoigne d'une reconnaissance croissante du rôle de l'institution scolaire dans l'action climatique.

Ghouati (2012) identifie plusieurs contraintes structurelles : même si un protocole existe entre le ministère de l'éducation et celui de l'environnement, son application n'a pas permis de réviser en profondeur les horaires ou les programmes scolaires ; les manuels contiennent des thèmes environnementaux mais manquent de problématisation pédagogique ; enfin, les enseignants peinent à s'appropriier ces contenus, ce qui limite l'impact de l'EEDD.

Le déficit de coordination intersectorielle. Autant d'entraves structurelles qui pèsent sur une mise en œuvre cohérente et durable. À cela s'ajoute une marginalisation persistante de l'éducation environnementale dans les



curricula officiels (Ghouati, 2012), souvent cantonnée à des disciplines périphériques ou à des activités parascolaires non systématisées. Par ailleurs, bien que des moyens aient été mobilisés, Ghouati (2012) souligne que l'introduction de l'EEDD n'a pas entraîné de transformation structurelle du système scolaire, révélant un écart notable entre les orientations institutionnelles et les pratiques réelles. Ce décalage nourrit notre problématique : en quoi les engagements climatiques se traduisent-ils effectivement dans des transformations réelles et durables des pratiques pédagogiques ?

Malgré une volonté politique affichée, l'absence d'un dispositif institutionnel réellement opérationnel freine l'installation d'une éducation climatique structurée et cohérente. Ghouati (2012) confirme ce décalage en rappelant que « l'introduction de l'éducation à l'environnement n'a pas entraîné de transformation structurelle du système éducatif » et que les contenus restent « dispersés et faiblement articulés ». Une stratégie nationale unifiée demeure dès lors indispensable, fondée sur la réforme curriculaire, la formation des enseignants et une coordination intersectorielle effective.

2. L'éducation à l'environnement en Algérie : entre vulnérabilité climatique et impératif éducatif

L'Algérie fait face à une vulnérabilité climatique croissante, marquée par l'augmentation soutenue des températures, la raréfaction des ressources hydriques, l'avancée de la désertification et la multiplication d'événements extrêmes tels que les inondations, les sécheresses prolongées et les épisodes caniculaires (GIEC, 2022). Dans ce contexte, l'éducation devient un levier central pour renforcer la résilience de la société. Il ne s'agit plus seulement de transmettre des connaissances théoriques sur l'environnement, mais de former des citoyens capables de comprendre les dynamiques climatiques, d'adopter des comportements écoresponsables et de contribuer à la transition écologique. L'éducation environnementale (EE) doit ainsi occuper une place stratégique dans la transformation des modes de vie et le développement de compétences critiques, scientifiques et sociales adaptées aux défis du XXI^e siècle.

Répondre à ces enjeux nécessite une réforme curriculaire ambitieuse et transversale, conforme aux orientations de l'UNESCO pour l'EEDD (2020). Cela implique d'intégrer des contenus contextualisés dans toutes les disciplines – scientifiques, littéraires, artistiques et sociales – et de renforcer

la formation initiale et continue des enseignants à la didactique de l'environnement. La mise à disposition de ressources modernes (TICE, laboratoires verts, outils interactifs) constitue également un facteur clé pour développer une pédagogie active et expérimentale.

L'engagement des élèves représente un autre axe essentiel. Les clubs verts soutenus par le Ministère de l'Environnement et l'UNICEF, ainsi que les initiatives locales (recyclage, jardins scolaires, campagnes de nettoyage), permettent d'articuler apprentissages théoriques et actions concrètes. Les résultats empiriques confirment toutefois des limites structurelles : une enquête menée auprès de 146 enseignants du secondaire montre que 97,26 % jugent le manuel scolaire insuffisant pour traiter l'écologie, que 58,90 % estiment le temps alloué trop limité et que 46,58 % ne réalisent pas de travaux expérimentaux (Arab ; Bellemouche, 2024). Ces constats témoignent d'un manque d'outils pédagogiques adaptés et d'une pédagogie encore trop peu orientée vers la pratique.

Malgré la présence de cadres institutionnels comme la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) ou le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNA), plusieurs obstacles entravent la consolidation d'une culture environnementale durable. L'absence de coordination entre les secteurs de l'éducation, de l'environnement et de la communication, le manque d'évaluation rigoureuse des actions menées et la dépendance à des financements extérieurs fragilisent la pérennité des projets. Les initiatives restent souvent ponctuelles, localisées et non intégrées dans une stratégie nationale unifiée.

Le Cadre de coopération Algérie–ONU 2023–2027 (UNSDG, 2023) souligne toutefois des opportunités importantes : renforcement des capacités éducatives, développement de ressources pédagogiques adaptées et soutien aux partenariats avec la société civile. L'implication croissante des ONG, des universités et des associations étudiantes représente un levier prometteur pour ancrer l'éducation environnementale dans les pratiques sociales et éducatives. Cependant, cette dynamique nécessite une volonté politique claire, un cadre institutionnel stable et des investissements durables.

Ainsi, même si l'Algérie a amorcé une évolution notable grâce aux clubs verts, aux projets de sensibilisation et à la reconnaissance du rôle éducatif dans la transition écologique, ces efforts demeurent fragmentaires et insuffisamment institutionnalisés. Le passage d'actions ponctuelles à une

politique éducative intégrée et durable reste entravé par des freins structurels persistants. Cette situation justifie l'analyse détaillée, dans la section suivante, des obstacles qui limitent l'intégration effective de l'éducation environnementale dans le système éducatif national.

3. Les freins structurels à l'intégration effective de l'éducation environnementale en Algérie

En dépit des engagements internationaux formels pris par l'Algérie, notamment dans le cadre de l'Accord de Paris et des Conférences des Parties (COP), l'intégration effective de l'éducation relative à l'environnement dans le système éducatif national demeure entravée par un ensemble de freins structurels. Les travaux portant sur les curricula et les manuels scolaires montrent que l'éducation environnementale reste faiblement institutionnalisée : elle apparaît de manière fragmentée, marginalisée et dépourvue de cadre méthodologique clair (Ghouati, 2022 ; Sahli, 2015). Cette situation limite la possibilité de déployer une stratégie cohérente, durable et opérationnelle.

Un obstacle majeur réside dans l'absence d'une formation spécialisée des enseignants aux enjeux environnementaux : comme le relève Ghouati (2012), la très grande majorité n'a pas bénéficié d'une formation spécifique à l'EEDD. Sahli (2015) confirme également que des lacunes dans la formation initiale limitent l'intégration des valeurs du développement durable et des pratiques pédagogiques adaptées. À ce manque de formation s'ajoute une pénurie de ressources pédagogiques adaptées. Elbouche & Latreche (2025) notent aussi que le manuel propose très peu d'activités appliquées, ce qui limite l'acquisition de compétences écocitoyennes. Ghouati (2022) confirme cette faiblesse : dans son analyse des manuels algériens, il constate que les notions environnementales sont abordées de façon éparse, non systématisée, souvent réduites à des descriptions superficielles, sans perspectives d'action éducative ni consignes permettant aux enseignants de contextualiser les contenus. Cette insuffisance pousse les enseignants à recourir à des ressources externes — ONG, associations, supports numériques — qui restent hétérogènes, non validées scientifiquement et rarement adaptées au contexte scolaire national. Cette dépendance renforce le caractère non structuré de l'éducation environnementale dans les pratiques pédagogiques quotidiennes.

Sur le plan curriculaire, l'éducation à l'environnement occupe une position marginale. Elle apparaît principalement comme un thème transversal dans

certaines disciplines (sciences naturelles, géographie), sans programme dédié, sans grille d'évaluation spécifique et sans objectifs clairement définis. Les analyses de Sahli (2015) montrent que les manuels de géographie du secondaire algérien présentent les finalités de l'EEDD de manière faible, souvent limitée à des contenus descriptifs peu connectés aux compétences citoyennes attendues. Ghouati (2022) observe la même tendance: dispersion des notions, absence de progression didactique, manque de cohérence entre les niveaux et absence de perspectives d'action ou d'éducation critique. Cette faiblesse curriculaire limite la structuration de l'EEDD en tant que véritable domaine éducatif.

En l'absence d'une politique nationale robuste, l'éducation environnementale repose essentiellement sur des initiatives ponctuelles portées par des ONG, des associations ou des acteurs extérieurs au système éducatif. Ces actions, bien que parfois pertinentes localement, sont limitées par leur caractère non généralisé, leur absence d'intégration dans les curricula et l'absence de dispositifs d'évaluation. Les travaux de Samraoui et al. (2025), menés auprès de 552 habitants de zones humides du nord-est algérien, montrent que si l'éducation formelle peut renforcer la conscience écologique, elle ne se traduit pas automatiquement par des comportements durables ou un engagement communautaire — preuve que le manque de structuration institutionnelle freine l'impact réel de l'EEDD.

L'ensemble de ces recherches convergent vers un constat commun : l'éducation environnementale en Algérie souffre d'un déficit de structuration curriculaire, de ressources adaptées, de formation des enseignants et d'appui institutionnel. Les analyses de Ghouati (2022), combinées aux travaux d'Elbouche & Latreche (2025), de Sahli (2015) et de Samraoui et al. (2025), montrent que malgré des engagements internationaux explicites, l'Algérie ne dispose pas encore d'une vision stratégique globale, d'une intégration curriculaire cohérente et d'un cadre pédagogique opérationnel.

Dans ce contexte, une réforme systémique apparaît indispensable. Elle devrait inclure une révision des programmes, un renforcement de la formation des enseignants, une production de ressources pédagogiques structurées et une intégration institutionnelle réelle de l'EEDD afin d'inscrire durablement l'éducation environnementale dans le système éducatif algérien.



4. Politiques nationales et limites structurelles de l'intégration de l'éducation environnementale en Algérie

L'analyse des politiques éducatives environnementales en Algérie révèle un écart marqué entre les orientations stratégiques annoncées et leur application réelle dans les établissements. Malgré une volonté affichée d'intégrer l'écologie dans l'enseignement, les réformes restent freinées par des contraintes structurelles et organisationnelles persistantes.

4.1 Cadre politique et dispositifs institutionnels

En tant que signataire de l'Accord de Paris et acteur impliqué dans les différentes COP, l'Algérie a engagé plusieurs réformes visant à faire de l'éducation environnementale un levier du développement durable. Malgré ces efforts, les résultats restent limités à l'échelle nationale. Depuis les années 2000, des contenus écologiques ont été introduits dans diverses disciplines — géographie, sciences naturelles, éducation civique — sans toutefois constituer un dispositif réellement structuré.

Sur le plan stratégique, l'Algérie a intégré l'éducation environnementale dans la Stratégie nationale de développement durable (2019) et dans le Plan National Climat (2020), qui soulignent la nécessité de sensibiliser la jeunesse et d'institutionnaliser l'EE à tous les niveaux du système éducatif. Cependant, la concrétisation de ces orientations dépend toujours de la coordination intersectorielle, de la volonté politique et des ressources mobilisées.

Parallèlement, plusieurs initiatives locales — campagnes de reboisement, tri sélectif, clubs verts, actions menées avec l'AND — témoignent d'une dynamique réelle, mais elles restent ponctuelles, inégalement réparties et non intégrées à une politique éducative systémique. *El Watan* (2023) note d'ailleurs que de nombreux clubs verts sont « en hibernation » faute d'encadrement et de moyens.

Ce diagnostic est renforcé par l'étude de Abid (2024) dans la wilaya de Mascara, qui met en lumière un décalage net entre les orientations nationales et la pratique : ressources pédagogiques insuffisantes, absence de formation des enseignants à la didactique environnementale, et mise en œuvre fragmentaire dépendante de l'initiative locale. Ses observations confirment que l'intégration de l'EE reste largement tributaire du contexte local. De manière générale, l'éducation environnementale en Algérie repose encore sur des actions dispersées et non institutionnalisées, sans intégration systémique au dispositif éducatif national.



4.2. Limites structurelles et défis opérationnels

Un autre défi structurel majeur réside dans l'insuffisance de la formation des enseignants. La transmission de connaissances environnementales nécessite des compétences spécifiques en pédagogie active, en interdisciplinarité et en actualisation scientifique. Cependant, des rapports d'autres institutions mettent en lumière les défis liés à la formation des enseignants en Algérie. L'analyse d'Elbouche & Latreche (2025) montre que, bien que présentes, les valeurs environnementales restent dispersées et peu structurées, ce qui en réduit l'impact éducatif. Selon Arab & Bellemmouche (2024), les enseignants du secondaire jugent les manuels et les supports pédagogiques insuffisants pour traiter efficacement l'écologie. Cette faiblesse matérielle freine également le développement de véritables pratiques expérimentales.

Le site officiel du Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables souligne que l'absence de personnel qualifié pour encadrer les clubs et les activités pédagogiques constitue une limite majeure à l'intégration effective de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires (Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, n.d.). Cette insuffisance en ressources humaines spécialisées est identifiée comme un facteur freinant la diffusion de contenus environnementaux de qualité.

Enfin, l'absence d'un dispositif structuré d'évaluation et de suivi des politiques éducatives en matière d'environnement constitue une faiblesse méthodologique majeure. Il n'existe ni indicateurs précis pour mesurer les impacts, ni retours d'expérience systématiques pour adapter les actions aux réalités du terrain. Le PNUD (2023) constate que « le suivi-évaluation reste un maillon faible des politiques environnementales éducatives » (p.18). Sans mécanismes d'observation rigoureux, il devient difficile d'ajuster les programmes, d'en garantir la cohérence et d'en assurer la pérennité.

5. Les freins systémiques à l'intégration de l'éducation environnementale en Algérie

L'alignement des politiques éducatives algériennes sur les cadres internationaux reste largement théorique : leur mise en œuvre concrète demeure freinée par des obstacles structurels, organisationnels et culturels. Ces limites systémiques empêchent encore l'intégration effective et durable de l'éducation environnementale dans le système éducatif national.

L'analyse des limites de l'intégration de l'éducation à l'environnement en Algérie montre qu'au-delà des difficultés générales, il est nécessaire de

distinguer ce qui a été effectivement réalisé dans les programmes et ce qui reste à accomplir. Sur le plan des avancées, l'Algérie a intégré des contenus environnementaux dans des disciplines comme la géographie, les sciences naturelles ou l'éducation civique, et a inscrit l'éducation environnementale dans ses cadres stratégiques tels que la Stratégie nationale de développement durable (2019) et le Plan National Climat (2020), qui constituent une base institutionnelle importante et témoignent d'une volonté politique affirmée. Toutefois, l'essentiel du travail reste à faire : il n'existe toujours pas de programmes dédiés à l'EE, la continuité curriculaire demeure faible, l'évaluation des compétences environnementales est absente, les ressources pédagogiques sont limitées et leur intégration dans les pratiques de classe reste marginale. Les diagnostics du PNUD (2023) et de l'UNICEF (2022) soulignent également l'insuffisance des infrastructures éducatives, notamment dans les zones rurales et du Sud, ce qui rend difficile la mise en œuvre concrète des politiques annoncées.

Sur le plan pédagogique et culturel, les intentions affichées dans les textes ne se traduisent pas de manière opérationnelle dans les établissements. Le manque de formation initiale et continue des enseignants constitue l'un des obstacles majeurs, la plupart n'ayant jamais été formés à la didactique environnementale, ce qui réduit l'EE à des approches théoriques, sans pratiques actives ni contextualisation. Les organisations internationales telles que l'UNESCO (2021) et l'UNSDG (2023) insistent pourtant sur l'urgence de développer des dispositifs de formation structurés, tandis que les disparités territoriales accentuent l'inégalité d'accès à une éducation environnementale de qualité.

À ce titre, le travail de Ghouati (2007, 2012, 2022) constitue un apport central pour comprendre précisément ce décalage entre politiques publiques et réalité du terrain. Ses analyses montrent que les contenus environnementaux, bien que présents, restent fragmentaires, dispersés et dépourvus de cohérence méthodologique ; ils sont souvent déconnectés des pratiques pédagogiques faute de lignes directrices ou de consignes didactiques claires. Il démontre également que l'introduction de l'EE dans les textes officiels n'a pas entraîné de transformation structurelle du système scolaire, révélant une rupture persistante entre les ambitions institutionnelles et les pratiques effectives. Enfin, ses travaux mettent en évidence que les initiatives existantes reposent largement sur l'initiative locale et non sur un dispositif institutionnel intégré, ce qui confirme



l'analyse générale : l'Algérie dispose d'un cadre stratégique formel, mais les conditions nécessaires à sa mise en œuvre durable — formation, ressources, cohérence curriculaire et pilotage national — restent largement insuffisantes.

6. Vers une intégration durable de l'éducation environnementale en Algérie : défis, opportunités et leviers d'action

Après avoir mis en évidence les limites structurelles et institutionnelles qui entravent l'intégration de l'éducation environnementale dans le système éducatif algérien, il importe désormais d'en examiner les perspectives de consolidation. Malgré diverses initiatives politiques et partenariales, la mise en œuvre effective de l'EE demeure partielle et irrégulière. Cette situation révèle des défis importants, mais ouvre également des possibilités réelles de progression, tant du point de vue stratégique que sociétal.

6.1 Les obstacles persistants à une mise en œuvre cohérente

L'ancrage durable de l'EE en Algérie se heurte encore à plusieurs limites structurelles majeures qui compromettent l'efficacité et la pérennité des actions éducatives. Le manque de formation des enseignants constitue un obstacle central: nombre d'entre eux ne disposent pas des compétences pédagogiques spécifiques ni des ressources scientifiques nécessaires pour aborder les problématiques environnementales de manière rigoureuse et contextualisée. Ce déficit est aggravé par l'insuffisance des dispositifs de formation continue, encore trop sporadiques. Le Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables souligne que l'absence de formation et de sensibilisation adéquates constitue un frein majeur à l'intégration effective de l'éducation environnementale dans les pratiques pédagogiques (Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, n.d.).

Un autre obstacle majeur réside dans l'absence de coordination entre les différents secteurs impliqués. L'EE requiert une approche interdisciplinaire mobilisant l'éducation, l'environnement, la recherche et les technologies. Or, en Algérie, ces politiques demeurent conçues de façon cloisonnée, sans réelle concertation ni stratégie partagée, ce qui entraîne une dispersion des efforts, un chevauchement des initiatives et un manque de lisibilité pour les acteurs de terrain (Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, 2020). S'ajoute à cela la question du financement : très peu de ressources budgétaires sont allouées à la production de supports pédagogiques, à la



création de contenus numériques ou à l'équipement des établissements scolaires. Dans son article "*Environnement et éducation : analyse d'une stratégie d'introduction d'une éducation à l'environnement en Algérie*", Ghouati (2012) montre que même si des moyens humains et matériels ont été mobilisés, l'intégration institutionnelle reste faible — pas de stratégie claire et partagée pour rendre l'éducation environnementale pleinement opérationnelle et systémique.

6.2 Les leviers d'action et perspectives pour une éducation environnementale durable

Face à ces contraintes, plusieurs pistes d'action sont envisageables, à condition d'engager des réformes structurelles durables. Le financement international constitue un levier essentiel : l'Algérie pourrait mobiliser des dispositifs comme le Fonds Vert pour le Climat ou les programmes de l'UNESCO pour former les enseignants, moderniser les curricula et développer des outils numériques, conformément aux recommandations de l'UNESCO (2020) qui insiste sur la création de modules interactifs et de plateformes numériques pour renforcer l'EEDD. L'adoption d'un curriculum intégré fondé sur les ODD représente également une voie stratégique pour articuler savoirs, compétences pratiques et valeurs citoyennes.

La société civile algérienne, encore sous-exploitée, joue un rôle déterminant : Green School Algeria, l'Association Écologique d'Oran ou Jeunes Volontaires pour l'Environnement mènent des actions concrètes (ateliers, clubs verts, reboisement, nettoyage urbain) qui renforcent la sensibilisation des jeunes. Toutefois, l'absence d'un cadre institutionnel clair limite leur reconnaissance et leur intégration dans le dispositif éducatif ; une coopération plus étroite avec l'État permettrait de consolider et d'élargir ces initiatives.

Enfin, la rapidité des crises climatiques impose une refonte profonde du système éducatif : il s'agit désormais de former des citoyens capables d'agir, d'anticiper et de s'adapter, grâce à l'acquisition de compétences concrètes (gestion de l'eau et des déchets, prévention des risques, agriculture durable, éco-conception). Ces savoirs doivent être intégrés au cœur des curricula par une pédagogie active, interdisciplinaire et contextualisée, appuyée sur des études de cas locales et des ateliers pratiques, en cohérence avec la vision de l'UNESCO (2021) qui promeut une éducation climatique transformative fondée sur l'action et la responsabilité citoyenne.



7. Discussion

Notre analyse visait à évaluer dans quelle mesure les engagements climatiques internationaux de l'Algérie se traduisent en une intégration concrète de l'éducation à l'environnement dans le système éducatif national. Les données montrent que, malgré un cadre normatif solide — avec des engagements dans les COP, l'Accord de Paris, la Stratégie Nationale de Développement Durable et le Plan National Climat —, la mise en œuvre reste entravée par des freins structurels persistants. Ces obstacles sont particulièrement visibles dans la formation des enseignants, l'allocation inégale des ressources et l'absence d'un dispositif institutionnel intégré.

L'étude de Ghouati (2012) met en évidence cette tension : bien que des moyens humains et matériels aient été mobilisés, l'éducation environnementale est souvent fragmentée et dépend fortement d'initiatives ponctuelles (ONG, clubs verts), sans dispositif national homogène. Ces constats sont corroborés par le *Rapport national de l'Algérie au Sommet sur la Transformation de l'Éducation* (UNESCO, 2022 :29), qui souligne une mise en œuvre morcelée, un manque de financement pérenne pour des contenus structurés (manuels, outils numériques) et l'insuffisance de la formation continue des enseignants.

Le système scolaire algérien montre par ailleurs des disparités territoriales importantes : les actions d'éducation environnementale sont plus visibles dans certaines zones que dans d'autres, et les structures locales (clubs, associations) jouent un rôle central mais non systématique. Cette situation, témoignant d'une absence de pilotage stable et d'une vision partagée, limite la durabilité des efforts et freine l'émergence d'une culture écologique profondément ancrée dans l'enseignement.

Pour qu'une véritable éducation climatique puisse se déployer, il est nécessaire de repenser l'approche : cela exige une réforme systémique du curriculum, une gouvernance éducative solide, un financement durable dédié et le renforcement des compétences pédagogiques des enseignants (à la fois initiales et continues). De plus, les initiatives de la société civile doivent être pleinement reconnues et intégrées dans une stratégie nationale, afin de passer d'actions ponctuelles à une éducation environnementale cohérente, accessible et transformative.



Conclusion

L'intégration de l'éducation environnementale (EE) dans le système éducatif algérien apparaît comme un impératif stratégique pour faire face aux défis climatiques du XXI^e siècle. Notre étude met en évidence une convergence entre les engagements internationaux de l'Algérie — notamment ceux pris dans le cadre de l'Accord de Paris et réaffirmés lors des COP28 et COP29 — et les cadres nationaux tels que la Stratégie Nationale de Développement Durable et le Plan National Climat. Toutefois, cette cohérence demeure largement théorique : la mise en œuvre souffre toujours de freins structurels persistants, parmi lesquels le déficit de formation des enseignants, l'insuffisance de ressources pédagogiques adaptées, le manque de coordination intersectorielle et les disparités territoriales qui creusent les inégalités éducatives.

En apportant une articulation explicite entre diplomatie climatique, réalités pédagogiques et initiatives locales, notre contribution met en lumière le rôle central mais encore sous-exploité des acteurs non étatiques — associations, clubs verts, universités, collectivités locales — qui constituent des leviers majeurs d'innovation et d'expérimentation sur le terrain. Les récentes orientations internationales issues des COP renforcent cette nécessité d'une éducation climatique fondée sur l'action, la résilience et la participation citoyenne, mais leur traduction dans le contexte algérien exige une refonte systémique : curriculum intégré, formation continue structurée, financement durable et gouvernance unifiée.

Ainsi, l'avenir de l'EE en Algérie repose sur la capacité à dépasser le stade de la sensibilisation ponctuelle pour construire une politique éducative cohérente, inclusive et opérationnelle. Ce processus nécessite un engagement multisectoriel fort, une volonté politique claire et l'adoption d'outils pédagogiques innovants et contextualisés. Enfin, plusieurs pistes de recherche s'ouvrent : évaluation empirique des dispositifs existants, impact des formations continues, modèles de financement hybrides et rôle du numérique dans la réduction des inégalités territoriales. Répondre à ces questions permettra de consolider les fondations d'une véritable culture écologique nationale et de préparer les générations futures à devenir des acteurs pleinement engagés dans la transition climatique.



Références

1. Abid M., 2024. Environmental Education in the Algerian School from a Sociological Perspective: A Field Study in Mascara Province. *Journal of Educational and Social Research*, 14(1). <https://asjp.cerist.dz/en/article/250184> .
2. Arab L.; Bellemouche H., 2024. Traitement pédagogique de la question environnementale dans l'enseignement du secondaire en Algérie. *Revue Algérienne des Sciences du Langage*, 9(2), 114–121. <https://asjp.cerist.dz/en/article/259222>.
3. Elbouche Z.; Latreche H., 2025. The role of the textbook in promoting environmental education values among fifth-grade primary pupils in Algeria. *International Journal of Innovative Technologies in Social Science*, 2(46). [https://doi.org/10.31435/ijitss.2\(46\).2025.3291](https://doi.org/10.31435/ijitss.2(46).2025.3291)
4. El Watan, (2023, 6 mai). *Établissements scolaires : les clubs de l'environnement en hibernation*. <https://elwatan-dz.com/etablissements-scolaires-les-clubs-de-lenvironnement-en-hibernation>
5. Ghouati A., 2007. L'éducation à l'environnement dans les manuels scolaires algériens : entre discours et réalités. *Vertigo– la revue électronique en sciences de l'environnement*, <https://journals.openedition.org/vertigo/12613>.
6. Ghouati A., 2012. Environnement et éducation : analyse d'une stratégie d'introduction d'une éducation à l'environnement en Algérie. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, 12-2 URL :<http://journals.openedition.org/vertigo/12613> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.12613>
7. Ghouati A., 2022. *Education a l'environnement et au développement durable dans le système scolaire : quelle(s) évolution(s) dans les manuels scolaires en Algérie ?*. CALEC, Réseau Algérien d'Economie Circulaire, Intégration des Objectifs du Développement Durable "ODD" en milieu scolaire Algérien., CALEC.hal-03628282v2.
8. GIEC, 2022. *Rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – Résumé pour les décideurs*. <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>
9. Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, 2020. *Plan national climat (PNC)*. République Algérienne Démocratique et Populaire. <https://www.me.gov.dz/telechargement/plan-national-climat/>
10. Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, (n.d.). *Le Comité national climat (CNC)*. République Algérienne Démocratique et Populaire. <https://www.me.gov.dz/fr/le-comite-national-climat-cnc/>
11. Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, (n.d.). *Vers l'élaboration d'un Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA)*. République Algérienne Démocratique et Populaire.

- <https://www.me.gov.dz/fr/vers-lelaboration-dun-plan-national-dadaptation-aux-changements-climatiques/>
12. PNUD, 2023. *Rapport sur la gouvernance environnementale en Algérie*. <https://www.undp.org/fr/algeria>
 13. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2023. *Rapport national sur la gouvernance climatique et la sensibilisation environnementale en Algérie*. Alger : PNUD Algérie. <https://www.undp.org/fr/algeria>
 14. Sahli M., 2015. L'enseignement de la géographie et l'éducation à l'environnement et au développement durable en Algérie. *Forum de l'Enseignant*, 11(2), 5-27. <https://asjp.cerist.dz/en/article/12353>
 15. Samraoui F.; Nahli C.; Snani S.; Nedjah R. et al., 2025. Perceptions of ecosystem services and conservation: the role of gender and education in Northeastern Algeria. *Land*, 14(7), 1454. <https://doi.org/10.3390/land14071454>
 16. UNESCO, 2020. *Education for sustainable development: a roadmap*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374802>
 17. UNESCO, 2021. *Climate education in the spotlight at COP26: Ministers of Education and Environment meet for historic event*. <https://www.unesco.org/en/articles/climate-education-spotlight-cop26-ministers-education-and-environment-meet-historic-event>
 18. UNESCO, 2022. *Rapport national de l'Algérie : sommet sur la transformation de l'éducation*. UNESCO. https://media.unesco.org/sites/default/files/webform/ed3002/ALGERIE_NC_report.pdf
 19. UNICEF Algérie, 2022. *Rapport sur l'éducation à l'environnement et la résilience climatique des enfants et des jeunes en Algérie*, Alger : Bureau UNICEF Algérie. <https://www.unicef.org/algeria>.
 20. UNICEF ; MEN, 2022. *Cartographie des ressources éducatives environnementales dans les établissements algériens*. <https://www.unicef.org/algeria/>.

